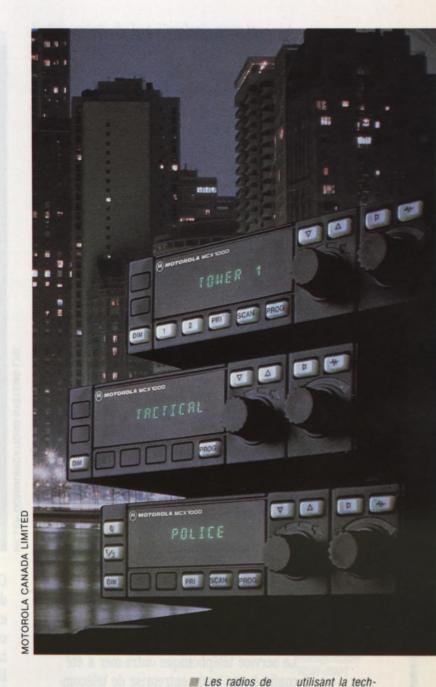
our répondre aux
besoins du public dans
le domaine des télécommunications, le
Canada s'est doté d'un
réseau de télécommunications d'une portée de

6 000 km d'est en ouest et de 4 800 km du nord au sud. Grâce à diverses technologies, tous les habitants de ce vaste territoire ont accès à des réseaux de transmission de la voix, de données et de l'image. Ces technologies comprennent en l'occurrence la radio terrestre, et les télécommunications par fibres optiques et satellites.

Étant donné la façon dont il a évolué, le réseau appartient à l'heure actuelle à différentes entreprises des secteurs privé et public qui en exploitent différentes portions. Chacune de ces entreprises détient un monopole, lequel est cependant régi par le gouvernement fédéral de façon à ce que les services soient équitables pour tous les Canadiens.

Le Canada possède deux réseaux de transmission de données, l'un exploité par les grandes compagnies de téléphone et l'autre par les sociétés ferroviaires. Ces réseaux sont complètement indépendants l'un de l'autre, et ils sont dotés de caractéristiques et de tarifs particuliers.

La transmission de l'image au Canada fait appel à des satellites ou des systèmes à micro-ondes terrestres appartenant aux compagnies de téléphone et ferroviaires, qui les exploitent. Des entreprises de télédiffusion ou de câblodistribution assurent la distribution locale.



Les radios de la série MCX-1000 sont dotées de logiciels perfectionnés qui comportent les fonctions suivantes: signalisation audio unique, exploration et asservissement en phase ou asservissement en phase duplex commutable. Des modèles spéciaux

nologie numérique permettent la transmission de signaux codés et sont compatibles avec des terminaux d'ordinateurs.